

«Ce n'est pas un plan d'urgence, c'est un tournant historique pour l'Europe»

Intervista a Christine Lagarde di Nicolas Barré, Etienne Lefebvre e Dominique Seux

L'Europe est-elle passée tout près de la catastrophe ?

Tous les responsables publics, moi comprise, avaient en tête la crainte d'un désastre si nous ne trouvions pas rapidement un accord. Tous les indices boursiers plongeaient, il y avait une hausse massive des taux obligataires pour de nombreux pays, le marché interbancaire se tendait... Tous les symptômes qui avaient précédé la crise de l'automne 2008, juste avant la faillite de Lehman Brothers, ressurgissaient, c'est indéniable.

Le plan annoncé dans la nuit de dimanche à lundi est-il simplement un ballon d'oxygène de court terme pour les finances publiques des Etats membres, ou est-ce vraiment un tournant historique pour la zone euro ?

C'est un tournant historique, c'est extrêmement clair. Ce n'est pas juste un dispositif concocté pour les exigences d'urgence. Nous avons voulu construire un système pour le long terme. Au fond, il y a une prise de conscience que nous sommes tous dans le même bateau et que nous essuyons les mêmes coups de tabac. Il y a une détermination à construire un nouvel édifice, à réinventer le modèle européen. Nous devons trouver les règles qui nous préserveront de telles crises à l'avenir. Quand on met 500 milliards d'euros sur la table, c'est quand même qu'on y croit tous ! Cela signifie aussi qu'il y aura des mesures d'ajustement budgétaire pour tout le monde.

Est-on en train de corriger la faille originelle de l'euro ?

Oui, je l'espère profondément, mais cela ne sera fait pas en un jour. Les travaux qui commenceront bientôt (aux dernières nouvelles, la date repasserait au 21 mai) autour du président du conseil de l'Union européenne, Herman Van Rompuy, seront vraiment déterminants. Sans doute faudra-t-il faire davantage converger nos modèles économiques et réduire les écarts de compétitivité. La zone euro a trop longtemps fonctionné comme un club : il fallait respecter un certain nombre de chiffres pour y entrer mais ensuite, les règles étaient insuffisantes. Il va falloir accélérer les mécanismes de régulation, renforcer le pacte de stabilité et de croissance, améliorer le fonctionnement de l'Eurogroupe, etc. Dans chaque pays, on pourrait imaginer que le programme de stabilité et de croissance soit soumis à un vote du Parlement avant d'être transmis à la Commission européenne. Réciproquement, il faut s'interroger sur le regard que pourraient porter les partenaires européens sur les budgets nationaux.

L'Allemagne est-elle prête à ce que la zone euro change de nature en étant davantage intégrée politiquement et économiquement ?

Je pense qu'elle y est prête sous certaines conditions. L'Allemagne a accepté de faire évoluer sa position traditionnelle - à savoir privilégier des prêts bilatéraux comme on

l'a vu pour la Grèce - pour défendre avec nous la création d'un fonds de stabilisation européen, dont la dimension est collective. C'est un élément clef

C'est une once de fédéralisme...

C'est plus qu'une once de fédéralisme puisque le fonds européen fera des émissions pour acheter des titres ou proposer des prêts. Cependant, la Commission, qui gèrera le Fonds de stabilisation, ne sera pas seule maître à bord puisqu'elle agira sous l'autorité des Etats. Il n'y aura pas de délégation complète.

Comment le fonds interviendrait-il concrètement ?

Les modalités techniques et juridiques vont être rapidement proposées au Conseil par la Commission. Le fonds interviendra sur demande d'un Etat, et après avis du comité économique et financier du Conseil européen et de la Banque centrale européenne. Les conditions (prix, durée, périodicité des contrôles) seront similaires à celles des programmes du FMI. Le but, ce sera néanmoins de ne pas avoir à s'en servir !

Pourquoi avoir fait appel au FMI. L'Europe ne pouvait-elle pas s'en sortir seule ?

Il est extrêmement utile d'avoir le FMI à nos côtés. D'abord pour la conception des programmes de soutien et d'ajustement. Partager ses analyses a été très précieux dans le cas de la Lettonie, de la Hongrie et, bien sûr, de la Grèce. Ensuite parce que le FMI est le mieux équipé pour superviser les programmes de suivi des plans de retour à l'équilibre, alors que ce n'était pas le métier de la Commission. Enfin, les Etats européens ont des quotas de financement auprès du FMI, pourquoi ne pas les utiliser ?

Les marchés ont très bien accueilli ce plan hier mais ne risquent-ils pas de «tester» de nouveau un pays fragile d'ici à quelque temps ?

Les 60 milliards d'euros que la Commission a déjà été autorisée à emprunter sont d'ores et déjà disponibles. Et je crois que la détermination collective affichée par l'ensemble des acteurs - Europe, banquiers centraux, G7, G20, tout cela en un week-end - a de quoi les dissuader.

Le problème des déficits des Etats demeure...

Tous les Etats membres doivent restaurer l'équilibre de leurs finances publiques tout en poursuivant les réformes et en investissant dans des stratégies d'avenir, afin de retrouver des niveaux de croissance structurels conséquents. La France tiendra son engagement de ramener le déficit public à 6 % de PIB en 2011 et à 3% en 2013.

La Grèce a obtenu des aides massives au prix de mesures d'ajustement budgétaire très dures. Ne va-t-elle pas se sentir lésée aujourd'hui ?

A circonstances équivalentes, il faudra avoir des exigences similaires avec n'importe quel pays. La conditionnalité des aides sera très stricte. La Grèce est cependant un cas vraiment à part, car elle est la seule à avoir maquillé ses comptes.

Quelle sera la contribution de la France ?

Chaque pays va s'engager sur la base de sa quote-part (soit 20 % environ pour la France) dans le capital de la Banque centrale européenne, ce qui représente environ 90 milliards d'euros pour la France. Une fois que le Conseil aura approuvé les modalités du fonds de stabilisation, le principe et le niveau de cette garantie devront être soumis à l'approbation du Parlement dans le cadre d'une loi de Finances.

Quel sera l'impact pour les finances publiques de la France ?

Il n'y aura pas d'impact direct, ni sur le niveau de déficit ni sur la dette au sens de Maastricht, puisque ce sont des garanties qui ne seraient actionnées qu'en cas de défaut.

Qu'allez-vous faire contre les spéculateurs ?

Nous avons lancé les travaux sur ce sujet il y a dix-huit mois. Mais les processus prennent du temps, qu'il s'agisse du règlement sur les agences de notation ou des marchés de produits dérivés. À titre personnel, par exemple, je pense qu'il faut se pencher sur le trading à haute fréquence [transactions déclenchées par des ordinateurs, NDLR] : c'est ce que j'ai demandé au commissaire Barnier le mois dernier. Les produits dérivés archisophistiqués non standardisés doivent être contrôlés, enregistrés, il faut savoir comment ils fonctionnent, connaître les risques qu'ils sont susceptibles de générer... Cela doit avancer. Michel Barnier, le nouveau commissaire européen au Marché intérieur et aux Services financiers, veut agir dans ce sens. S'agissant de la spéculation qui s'est emballée en fin de semaine dernière, j'ai appelé Jean-Pierre Jouyet, le président de l'Autorité des marchés financiers (AMF), à enquêter sur les rumeurs de marché. Je me félicite que les autorités européennes de régulation aient décidé de lancer des enquêtes coordonnées, en concertation avec leurs homologues américains.

Avez-vous craint, à un moment de la négociation dimanche soir, que le plan capote ?

Oui, nous butions sur la possibilité pour l'Europe de lancer des emprunts et celle des États de leur apporter des garanties... J'ai demandé une suspension de séance pour que les esprits se calment !